

**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES
COMPTES ADMINISTRATIFS 2017**

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Elle sera mise en ligne sur le site internet de la commune.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes de la commune, tant en fonctionnement (charges à caractère général, charges de personnel, charges de gestion courante et charges financières) qu'en investissement défini en fonction du programme de travaux initié au budget primitif de l'année, ainsi que le remboursement du capital des emprunts.

La commune de LE PERRIER comptait au 1^{er} janvier 2017 : 1964 habitants et est passée au 1^{er} janvier 2018 à 1984 habitants, soit une évolution de + 1 %.

Le Perrier, commune rétro-littorale connaît un certain dynamisme démographique et attire une population active avec des effectifs croissants à la rentrée scolaire 2017. 160 enfants sont accueillis au restaurant scolaire et la commune organise le service du transport scolaire ainsi qu'un accueil périscolaire.

BUDGET PRINCIPAL

- **Section de Fonctionnement**

Le conseil municipal a adopté la révision des statuts de la Communauté de Communes Océan Marais de Monts pour adapter les modifications introduites par l'article L5214-16 du CGCT afin de prendre en compte le transfert de compétences assainissement et zone artisanale au 1^{er} janvier 2018.

Le résultat de fonctionnement 2017 cumulé après transfert des résultats des budgets annexes « Assainissement » et « Zone Artisanale » est de 558 291,78 €.

- **Dépenses**

Les dépenses de fonctionnement ont légèrement augmenté par rapport à celles de 2016 passant de 1 297 222,16 € à 1 329 814,32 € en 2017 (+32 592,16 €)

Le poste des charges à caractère général a augmenté par le fait de réparations de bâtiments après sinistres (mairie et accueil périscolaire) ainsi que la pose de R.I.A sur le camping municipal.

Dépenses réelles de fonctionnement par chapitre :

CHAPITRE	CA 2016	CA 2017
011 Charges à caractère général (fonctionnement courant de la collectivité tel que fluides, fournitures, prestations de services)	411 556.73	447 045.87
012 Charges de personnel et frais assimilés	525 448.96	545 723.20
013 Atténuation de produits (Reversement au FNGIR, au FPIC)	31 274.00	31 274.00
65 Charges de gestion courante (participations obligatoires telle que le service incendie, les syndicats ainsi que les subventions versées pour la gestion de services et aux associations,	249 250,83	231 079,41
66 Charges financières (intérêts des emprunts)	79 691.64	74 691.84
TOTAL	1 297 222,16	1 329 814,32

- Recettes

Les recettes de fonctionnement ont légèrement augmenté par rapport à 2016 passant de 1 624 551.46 € à 1 659 635.05 € soit + 35 083.59 €

Les variations les plus significatives sont les suivantes :

- Baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement de 236 851 € à 224 755 € soit - 5.4 %
- Les revenus des immeubles sont en diminution (les loyers de l'EHPAD La Cap'line correspondent à l'annuité de la dette).
- Ces baisses de recettes ont été compensées ponctuellement cette année par les recettes fiscales qui passent de 775 005,75 € à 844 008,27 € (augmentation de la taxe additionnelle aux droits de mutation sur les transactions immobilières)

Recettes réelles de fonctionnement par chapitre :

CHAPITRE	CA 2016	CA 2017
013 Atténuation de charges (versements de l'état pour les emplois aidés ainsi que les remboursements de salaires pour les agents en arrêt maladie (à partir du 16 ^{ème} jour)	59 026.69	16 693.40
70 Produits des services (recettes générées par le restaurant scolaire, le périscolaire, le camping municipal)	165 392.92	140 195.02
73 Impôts et taxes (recettes fiscales)	775 005.75	844 008.27
74 Dotations et participations (dotations versée par l'Etat)	493 649.77	530 445.61
752 Autres produits de gestion courante (revenus immobiliers-loyers)	122 483.54	113 387.42
77 Produits exceptionnels (remboursements assurances pour sinistres)	8 992.79	14 905.33
TOTAL	1 624 551.46	1 659 635.05

➤ Section d'investissement

- Dépenses

Les dépenses d'investissement concernent principalement le programme de travaux de réhabilitation de la salle polyvalente sportive et la construction de la salle polyvalente culturelle.

Dépenses d'investissement par chapitre

CHAPITRE	CA 2017
16 Emprunt et dettes assimilées (remboursement capital des emprunts)	152 573.23
20 Immobilisations corporelles (Plan Local d'Urbanisme, études et concessions logiciels)	18 685.44
204 Eclairage Public (lampadaires)	37 537.16
21 Immobilisations corporelles (panneaux de voirie, matériel informatique et de bureau, mobilier pour la salle sportive)	34 686.00
23 Immobilisations en cours (opération de travaux à l'école du Marais, opération de travaux réhabilitation et extension salle de sports et construction d'une salle culturelle)	1 431 656.97
TOTAL	1 675 138.80

- Recettes

Le chapitre 16 inclue le préfinancement de la TVA et des subventions sur les opérations de travaux pour un montant de 290 000 €.

Recettes d'investissement par chapitre

CHAPITRE	CA 2017
10 Dotations, fonds divers et réserves (Fonds de compensation de la TVA, Taxe d'aménagement, excédent de fonctionnement capitalisé)	297 266.93
13 Subventions d'investissements reçues (Région, Département, Dotation d'Equipement Territoires Ruraux)	362 438.32
16 Emprunts et dettes (financement de l'opération de travaux réhabilitation et extension salle de sports et construction d'une salle culturelle TTC)	990 000.00
TOTAL	1 649 705.25

BUDGET CONSOLIDE
BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE ET LES BUDGETS ANNEXES

	FONCTIONNEMENT DEPENSES	FONCTIONNEMENT RECETTES	INVESTISSEMENT DEPENSES	INVESTISSEMENT RECETTES
Commune	1 357 137.40	1 669 732.93	1 685 236.68	1 677 028.33
Assainissement	145 523.23	200 522.73	151 196.59	37 374.84
Lotissement	606.05	50 036.58	0.00	0.00
Transport Scolaire	24 151.81	24 646.35	0.00	12 387.86
Zone Artisanale	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL	1 527 418.49	1 944 938.59	1 836 433.27	1 726 791.03

➤ **Niveau de l'Épargne Brute et de l'Épargne nette**

Épargne brute : Recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement
 $1\,659\,635.05 - 1\,329\,814.32 = 329\,820.73$

Épargne Nette : épargne brut – remboursement du capital des emprunts
 $329\,820.73 - 152\,573.23 = 177\,247.50$

➤ **Taux d'Épargne Brute : 19.87**

Épargne brute / recettes réelles de fonctionnement
 $329\,820.73 / 1\,659\,635.05$

➤ **Niveau d'endettement de la collectivité**

Encours de la dette au 31/12/2017 : 1 974 551.50 €

Annuité payée en 2017 : 227 265.07 €

- Capital : 152 573.23
- Intérêts : 74 691.84

L'encours de la dette de la commune inclus les prêts pour la construction de l'EHPAD Résidence La Cap'line pour un montant de 1 004 861.85 €. L'EHPAD verse un loyer qui couvre la globalité de la dette (capital et intérêts).

➤ **Capacité de désendettement**

Encours de la dette / Épargne brute
 $1\,974\,551.50 \text{ €} / 329\,820.73 \text{ €} = 6 \text{ années}$

➤ **Taux d'imposition**

Le produit des taxes directes locales perçu pour l'année 2017 est de 722 592.00 €

Libellées	2017
Taxe d'Habitation	23.34 %
Taxe Foncière sur les propriétés Bâties	10.81 %
Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties	47.90 %
Cotisation Foncière des Entreprises	21.98 %

➤ **Principaux ratios**

Informations financières	Valeurs
Dépenses réelles de fonctionnement/population	687.24
Produit des impositions directes/population	373.43
Recettes réelles de fonctionnement/population	857.69
Encours de dette/population	1020.44
DGF/population	116.15
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	41.04 %